

PROJET ASSOCIATIF DE L'ENVOL

Edition de JUILLET 2014

Association de parents et amis de personnes handicapées
27 Rue du 4 Septembre 03000 Moulins
Tel : 04 70 20 23 08
Contact@association-lenvol.org
www.association-lenvol.org

L'Envol est affiliée à l'UNAPEI et à l'URAPEI Auvergne

CADRE DE REFERENCE

NOTRE CHAMP D'INTERVENTION

L'association L'Envol s'investit principalement dans les problématiques liées au handicap.

- Elle recherche des solutions adaptées par un accompagnement tout au long de la vie.
- Elle agit prioritairement sur le bassin de Moulins.
- Elle se positionne comme représentant des personnes en situation de handicap et de leurs familles vis-à-vis des pouvoirs publics et des acteurs concernés.

NOS VALEURS

L'association, composée de parents et amis de personnes en situation de handicap, adhère, promeut les valeurs édictées par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le préambule de la constitution française, et s'appuie sur le dispositif législatif pour accompagner les personnes différentes, ainsi que leurs familles.

Elle milite pour le respect des droits de la personne en axant son action autour de **5 axes principaux** :

- Entité citoyenne
- Intégrité physique et morale
- Tolérance
- Solidarité
- Croyance au potentiel de chacun

L'Association L'ENVOL, est laïque et républicaine, son fonctionnement est démocratique. Elle s'impose une neutralité politique, philosophique et religieuse, ainsi qu'une obligation de réserve.

NOTRE VOLONTE

Créer une instance de concertation avec les représentants des bénéficiaires des établissements et services.

- Veiller à ce que le projet associatif soit intégré dans les projets d'établissement et partagé par l'ensemble des salariés
- Rechercher des réponses aux difficultés rencontrées par les familles à l'annonce du handicap
- Améliorer et diversifier les solutions offertes aux personnes accueillies et leurs familles en continuant à développer des structures adaptées
- Accompagner les personnes accueillies en fonction de leurs besoins, et garantir l'établissement de projets individuels et leur évolution dans le temps
- Défendre les droits à l'éducation, la formation et la vie citoyenne pour tendre vers l'autonomie sociale et professionnelle d'un maximum de personnes accueillies
- Adapter notre action pour œuvrer à l'accueil et au bien-être au sein même de la société
- Informer et sensibiliser la population pour changer son regard sur le handicap

NOTRE FINALITE

- Porter un regard attentif au respect des droits et de la dignité des personnes différentes et de leurs familles
- Identifier les besoins des personnes différentes et de leurs familles
- Traduire les besoins exprimés en projets auprès des pouvoirs publics
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes accueillies dans tous les actes de la vie courante
- Etre une force de proposition dans le domaine de la gestion du handicap
- Œuvrer pour une participation active auprès des instances compétentes
- Travailler et échanger avec d'autres organismes partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs

NOS OBLIGATIONS

- Garantir la pérennité de l'équilibre financier de l'Association et des établissements gérés par celle-ci
- Veiller à l'adhésion de chacun au projet associatif porté par ses administrateurs et dirigeants
- Communiquer sur le monde du handicap pour mieux faire partager ses préoccupations et ses attentes.

NOS MOYENS

- Favoriser la mutualisation des moyens humains, matériels et financiers pour une maîtrise des coûts, tout en favorisant l'évolution des établissements et services
- S'appuyer sur un contrôle de gestion rigoureux
- S'inscrire dans une démarche CPOM
- Aider les structures à trouver les financements nécessaires à la conduite de projets
- Poursuivre la concertation dans le cadre des instances de suivi des établissements pour mieux approfondir les dossiers présentés au Conseil d'Administration
- Répondre aux appels à projets publiés par les pouvoirs publics
- Faire preuve de créativité et d'imagination pour répondre aux attentes des personnes accueillies
- Rechercher des mécènes et sponsors
- Développer des coopérations et partenariats dans le respect de nos valeurs
- Œuvrer pour le regroupement et l'entraide des familles
- Expérimenter des actions innovantes en communiquant sur le monde du handicap et les réponses apportées par L'Envol
- Promouvoir et organiser le bénévolat grâce à la formation des volontaires
- Adhérer à TOTUM et l'UNAPEI pour bénéficier de l'appui de ces structures reconnues par les pouvoirs publics.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

RENFORCER LA GOUVERNANCE

- Optimiser la gestion de la direction générale en renforçant la mutualisation, la coordination et en développant ses moyens.
- Intensifier et diversifier le rôle des bénévoles par une implication plus concrète.
- Impulser le travail d'équipe entre les directions d'établissements, services et les administrateurs.

SE POSITIONNER COMME UN ACTEUR ESSENTIEL DU TERRITOIRE

- Affirmer le représentativité des familles et notre expertise dans le champ du handicap
- Afficher et communiquer sur les compétences de nos établissements et services
- Participer activement aux différentes instances partenariales
- S'inscrire dans les procédures d'appel à projet

SUSCITER ET MULTIPLIER LES COOPERATIONS

- Poursuivre notre coopération avec les operateurs du champ institutionnel et médico-social
- Diversifier notre action en lien avec les partenaires du territoire
- Développer le travail en réseau au niveau départemental, régional et national

Œuvrer à la cohésion entre les établissements et services

Assurer le plein épanouissement des personnes accueillies

- Continuer l'accompagnement de la personne accueillie
- Se préoccuper de leurs envies y compris les plus intimes, sexualité, rencontres, vacances, sorties, loisirs etc...

Développer une politique axée sur la qualité

- Instaurer une politique de prise en charge sur la qualité et la bienveillance
- Procéder à une évaluation régulière des actions mises en œuvre
- Créer une cellule de surveillance et de soutien par rapport aux situations complexes
- Continuer de rénover le patrimoine immobilier pour augmenter la qualité de vie des personnes accueillies

Assurer une cohésion au sein de chaque pôle

- Assurer une complémentarité au sein de chaque pôle :
- Une complémentarité entre les deux IME est à trouver et les agréments sont à retravailler en coordination avec l'ARS
- Les deux ESAT doivent se rapprocher davantage pour assurer une cohérence et mettre en commun les aspects logistiques

Œuvrer à un travail collectif autour du siège

- Harmoniser entre tous les établissements, les pratiques et les outils
- Soutenir l'équipe de direction autour de la gestion du Cpom
- Assurer une cohésion entre les différents pôles
- Développer des stratégies ou réponses pour les personnes sans solution

Objectifs spécifiques assignés au Pôle Enfance

Une politique axée sur des projets

- Mener à bien un projet global pour l'IME La Clarté
- Assurer dans la durée le dispositif de la Chrysalide
- Envisager une augmentation de places pour le SESSAD et asseoir son fonctionnement dans ses nouveaux locaux
- Prévoir un dispositif spécifique pour les jeunes bénéficiant de l'amendement Creton

Accompagner les enfants dans la construction de leur personnalité

- Favoriser le développement des potentialités des personnes confiées
- Préparer avec la famille, l'intégration de l'enfant en autonomie dans la vie sociale
- Développer les partenariats avec la pédopsychiatrie et l'Education Nationale pour que chaque enfant puisse faire des aller et retour en fonction de ce qui lui convient

Augmenter la technicité des établissements et les rendre conformes aux agréments

- Développer la professionnalisation au sein de l'IME la Clarté
- Approfondir la technicité de l'IME Clairejoie dans le domaine des TED et de l'autisme
- Elaborer, avec l'enfant et sa famille, un projet individuel adapté et évaluer son adéquation pour tendre vers un épanouissement personnel et une préprofessionnalisation

Objectifs spécifiques assignés au Pôle Travail Protégé

Respecter la valeur travail des personnes accueillies

- Valoriser le travail qu'ils effectuent
- Rester vigilant à leurs préoccupations et à leurs besoins et difficultés
- Apporter encadrement et soutien
- Augmenter l'inclusion des personnes accueillies dans les entreprises

Accompagner nos projets

- Mettre en place une section Entreprise Adaptée
- Réfléchir à la création d'une SAESAT (Section Annexe des Etablissements d'Aide par le Travail)
- Trouver des partenariats avec le secteur enfance pour préparer au mieux leur accession au monde du travail
- Mettre en place un ESAT hors murs et se préoccuper des personnes présentant des troubles psychiques

Être au cœur de l'innovation

- Organiser le travail avec la souplesse que nécessitent les limites de chacun, tout en assurant l'équilibre budgétaire
- Offrir une formation professionnelle, notamment aux nouvelles technologies, permettant une adaptation au monde du travail et une ouverture vers le milieu ordinaire
- Rechercher des coopérations avec les entreprises locales pour proposer des postes de travail diversifiés et développer des activités professionnelles valorisantes pour les travailleurs

Objectifs spécifiques assignés au Pôle Habitat et Accompagnement Social

Accompagner et proposer des projets permettant de répondre à différents besoins

- Rénover et moderniser nos établissements pour maintenir un accueil de qualité intégrant l'évolution des modes de vie
- Rechercher des solutions innovantes en matière d'hébergement des personnes vieillissantes
- Intensifier l'ouverture vers le milieu ordinaire dans le cadre de partenariats offrant des accès à la culture, au sport et aux loisirs.

Créer des passerelles évolutives au sein du Pôle Habitat

- Bâtir des projets d'hébergement personnalisé, axés sur le bien-être physique et moral
- Poursuivre l'expérience visant à créer des passerelles entre les établissements afin de prendre en compte les besoins ressentis ou exprimés
- Rechercher des solutions d'hébergement à l'extérieur permettant de créer une dynamique vers le simple suivi, voire l'autonomie totale